

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Procès-verbal des délibérations de la session ordinaire du 2 juillet 2013, tenue au Centre communautaire de Milan, situé au 405 rang Sainte-Marie, Milan, à 19 h 30.

Présences : Louiselle Rouillard, Linda Therrien, Jacques Proteau, Gaston Denis, Maurice Proteau et Richard Nadeau.

Ils forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Turcotte. Noëlla Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente, ainsi que Françoise Richard agente de bureau.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session ordinaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013.
4. Rapport des élus municipaux.
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur.
 - Renouvellement de permis sans frais à la Coop.
 -
6. Questions du public.
7. Administration :
 - **Dépôt de l'état des revenus et dépenses.**
 - **Adoption des dépenses.**
 - **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**
 - **Programme d'aide** : résolution de réclamation
 - **Indexation des redevances exigibles** pour l'élimination des matières résiduelles au 1^{er} juillet 2013 jusqu'au 31 décembre 2013.
 - **Inter clôtures Orford** : soumission travaux de réparation de la clôture du garage et matériaux (projet).
 - **Location de salle** avec autorisation de stationnement de quelques petites roulottes pour l'occasion.
 - **Indicateur de gestion** (copie disponible sur demande).
 - **Tracteur à pelouse** : défectueux / réparation ou achat.
8. Programme TECQ
 - **Rencontre de chantier** : une rencontre de chantier, en date du 5 juin 2013, pour la signature du contrat et planification des travaux
 - **Sintra** : demande de prolongation du délai contractuel / Recommandation de prolongation de Groupe Roche.
 - **Labo S.M.** : offre de service pour le contrôle qualitatif des matériaux au chantier (résolution afin d'entériner l'acceptation de l'offre de service)
 - **Qualité des matériaux** : Refus des matériaux en provenance du Banc Grenier.
 - **Directive de changement** : annulation des travaux de pavage de la chambre de mesure de débit
 - **Directive de changement** : pavage du rang Sainte-Marie sur 75 mètres au lieu de 170 mètres.
 - **Directive de changement** : ajout d'une couche de base sur la rue McDonald (à l'intersection du rang Sainte-Marie), à l'endroit où la municipalité a procédé à l'installation d'un ponceau.
 - **Autorisation de dépôt de terre** sur le lot 574-11 et 574-7-1, rue du Ruisseau.
 - **Recommandation de paiement à Sintra** : Résolution pour le tarif horaire à facturer machinerie + main d'œuvre.
9. Voirie
 - Rapport de l'employé municipal
 - Tableau de rechargement (chemins municipaux et tonnage)
 - Composte des boues de fosse septique.
 - DJL Technologies : procédés pour l'entretien efficace du réseau routier. (Document d'information).

- L'herbe à poux : document d'information.
- Tracteur à pelouse
- Demande de signalisation à la MTQ : Signalisation vers le Mont-Mégantic – Intersection route 214 et rue Saint-Ambroise à Milan.
- MRC : Demande de signalisation de la réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic . (voir copie de la résolution no. 2013-118)
- Domaine Morrison (à suivre....)
- 10. Demande d'appui :
 - Demande d'appui de la Boîte Verte- Coopérative de Solidarité pour le projet multidisciplinaire.
- 11. Règlement concernant les fausses alarmes.
- 12. Règlement 2013-83 concernant le bon ordre et la paix publique.
 - Correction de l'avis de motion au livre des minutes p. 3760
 - Adoption du règlement no. 2013-83
- 13. Période de vacances 2013.
- 14. Varia.
- 15. Correspondance.
- 16. Levée de la session ordinaire.

PROCÈS-VERBAL

- | | |
|---------------|--|
| 2013-07- 4655 | <p>1. Ouverture de la session ordinaire.</p> <p>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit ouverte.
Adoptée.</p> |
| 2013-07- 4656 | <p>2. Adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.
Adoptée.</p> |
| 2013-07- 4657 | <p>3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013.</p> <p>Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 juin soit adopté.
Adoptée.</p> <p>4. Rapport des élus municipaux.
Rapport de M. Claude Turcotte, maire.</p> <p>5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt du rapport de l'inspecteur. - Renouvellement de permis sans frais à la Coop. (point d'information) </p> <p>6. Questions du public.
Louise Denis : Rapport annuel du Réseau Biblio de l'Estrie.
Armelle Ruadel : Suivi de la Coopérative de Solidarité des Hauts Sommets de Milan.</p> <p>7. Administration :
Dépôt de l'état des revenus et dépenses.</p> |

Adoption des dépenses.

2013-07- 4658

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient adoptées. Administration : chèque no. 1923 à 1961. Salaire : chèque no. 742 à 777.

Adoptée.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) :
Point d'information à savoir que l'aide accordée est de 9 000 \$.

Approbation de la reddition de compte de 9 000\$+

2013-07-4659

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le conseil approuve la reddition de compte de 9 000\$+ pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux, pour un montant subventionné de 9 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Adoptée.

Indexation des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles au 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 2013.

Point d'information que l'indexation est à 21.40\$ / tm du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013.

Inter clôtures Orford

2013-07-4660

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation de la barrière du garage municipal et que Richard Boisclair soit mandaté pour exécuter les travaux.

Adoptée.**Location de salle avec autorisation de stationnement de quelques petites roulottes pour l'occasion.**

Point d'information à savoir qu'il y a location de salle avec autorisation d'accommodation des visiteurs d'installer leur roulotte pour une nuit avec aucun service offert. La compagnie d'assurance est avisée.

Indicateur de gestion.

Le document étant assez volumineux et peu utile pour la gestion financière de la municipalité, aussi, les membres qui en font la demande recevront une copie du rapport des indicateurs de gestion produit pour le MAMROT.

Tracteur à pelouse.

2013-07-4661

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'achat d'un tracteur à pelouse de marque HUSQVARNA YTH24V42LS, au montant de 2 399.99\$ plus taxes applicables;

DE MANDATER Richard Boisclair pour procéder à l'achat du tracteur à pelouse et à prendre les mesures nécessaires pour disposer du vieux tracteur à pelouse;

QUE la dépense soit prise à même les surplus accumulés à défaut d'avoir les fonds disponibles dans les postes de voirie d'été.

Adoptée.

8. Programme TECQ

Sintra : Délai supplémentaire de cinq (5) jours ouvrables à l'entrepreneur SINTRA INC. AU DÉLAI D'EXÉCUTION DE SEPT (7) SEMAINES CONSENTI AUX CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES DU DEVIS DANS LE CADRE DU PROJET « PLAN D'INTERVENTION TECQ

2010-2013 – INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET TRAVAUX DE CHAUSSÉES PROJETÉS »/PROJET 032338002623.

2013-07-4662 **ATTENDU QUE** les travaux ont été suspendus pendant cinq (5) jours au chantier suite à la grève générale illimitée dans le domaine de la construction et que cette situation était hors du contrôle de l'entrepreneur Sintra inc.;

ATTENDU QU'EN raison de la grève, l'échéancier de l'entrepreneur Sintra inc. a été perturbé;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Milan accorde un délai supplémentaire de cinq (5) jours ouvrables à l'entrepreneur Sintra inc. au délai d'exécution de sept (7) semaines consenti aux clauses administratives particulières du devis suite aux recommandations de la firme Roche ltée, Groupe-conseil dans leur correspondance adressée à la Municipalité du 27 juin 2013.

Adoptée.

Labo S.M. : offre de service pour le contrôle qualitatif des matériaux au chantier

2013-07- 4663

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'entériner le mandat accordé à la firme LABO S.M. INC. pour la réalisation d'activités de contrôle qualitatif des matériaux au chantier dans le cadre du projet des infrastructures municipales et travaux de chaussées projetés selon le projet no. 32338.002-602.

Adoptée.

Refus des matériaux en provenance du Banc Grenier.

Courriel : 11 juin 2013 à 14 :11

De : Alexandre Labrie, Gr. Roche

À : Paul-André Breault, Sintra

« Suite à une confirmation de la Municipalité de Milan et afin d'assurer la durabilité des nouvelles structures de chaussée, les matériaux granulaires du Banc Grenier ne seront pas acceptés dans le cadre du présente contrat. »

Courriel 12 juin 2013 à 14 :55

De : Alexandre Labrie, Gr. Roche

À : Paul-André Breault, Sintra

J'apporte une précision au précédent courriel concernant les matériaux granulaires du Banc Grenier.

La provenance des matériaux granulaires ne sera pas refusée catégoriquement, mais les essais en chantier seront réalisés une fois les matériaux granulaires mis en place de façon finale.

Les exigences du devis et du CCDG concernant le mode de paiement des matériaux de fondation MG20 s'appliquent et par conséquent, si les exigences au tamis 5mm et 80um ne sont pas respectées, les pénalités décrit au CCDG s'appliqueront.

Directive de changement : pavage rue du Parc.

Annulation de pavage de la chambre de mesure de débit.

Directive de changement : rang Sainte-Marie.

Point d'information à l'effet qu'une directive a été confirmée à M. Carl Binette à l'effet que le conseil maintien la politique de non dépassement des coûts aussi les travaux sur le rang Sainte-Marie doivent être effectués sur seulement 75 mètres au lieu de 170 mètres prévus dans la soumission de l'entrepreneur.

Autorisation de dépôt de terre sur les lot s574-11 et 574-7-1, Rue du

Ruisseau : Signature par M. Turcotte d'une autorisation à déposer de la terre sur les lots ci-dessus mentionnés, Rue du Ruisseau.

Recommandation de paiement à Sintra inc.

2013-07-4664

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de paiement no. 1, Projet no. 032338.002-623, dans le cadre du plan d'intervention TECQ 2012-2013, Infrastructures municipales et travaux de chaussées projetés, au montant de 66 285.24 \$ (incluant toutes taxes applicables).

Adoptée.

Facturation à Sintra inc.

2013-07-4665

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité de facturer à Sintra Inc., Référence no. 06-125980, pour 3 ½ heures de travaux de pelle avec main d'œuvre, au tarif de 80\$ / heure, pour un montant net de 280\$.

Adoptée.

9. Voirie

Rapport de l'employé municipal

Dépôt du rapport de l'employé municipal.

Tableau de rechargement (chemins municipaux et tonnage)

Compost des boues de fosse septique :

2013-07-4666

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du compost sur le terrain de la municipalité, Rue du Ruisseau.

Adoptée.

DJL Technologies : procédés pour l'entretien efficace du réseau routier.
(Document d'information)

L'herbe à poux : document d'information sur le contrôle de la prolifération de l'herbe à poux.

10. Suivis :

Demande de signalisation à la MTQ : Signalisation vers le Mont-Mégantic – Intersection route 214 et rue Saint-Ambroise à Milan.
Point d'information à l'effet que la demande a été refusée.

Demande de signalisation à la MTQ

2013-07-4667

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité de relancer le ministère des Transports relativement à la demande de signalisation sur la Route 214 vers le Mont-Mégantic.

Adoptée.

MRC : Demande de signalisation de la réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic . (voir copie de la résolution no. 2013-118)

À titre d'information.

Offre de cession des chemins du domaine privé par Gilles Morin, appuyée par les résidents, à la municipalité.

À suivre...

11. Demande d'appui :
Demande d'appui de la Boîte Verte- Coopérative de Solidarité pour le projet multidisciplinaire.

Appui de La Boîte Verte- Coopérative de Solidarité pour le projet de clinique multidisciplinaire

2013-07-4668

CONSIDÉRANT QUE les services et les produits offerts par La Boîte Verte- Coopérative de Solidarité se retrouvent généralement en milieu urbain;

CONSIDÉRANT QU'un service de consultation clinique multidisciplinaire en approches alternatives, inexistant actuellement dans la MRC du Granit, représente un besoin pour la population;

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Milan appuie La Boîte Verte – Coopérative de Solidarité dans le cadre de sa demande de subvention au Pacte rural.

Adoptée.

Demande d'appui de La Boîte Verte – Coopérative de solidarité pour le projet de partenariat avec les producteurs locaux.

2013-07-4669

CONSIDÉRANT QUE les services et les produits offerts par La Boîte Verte – Coopérative de Solidarité se retrouvent généralement en milieu urbain;

CONSIDÉRANT QUE les producteurs locaux sont souvent isolés et ont de la difficulté à trouver un point de vente à l'année dans une collectivité commerciale;

CONSIDÉRANT QUE La Boîte Verte – Coopérative de Solidarité a pignon sur la rue Thibodeau au centre-ville de la Ville de Lac-Mégantic;

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Milan appuie La Boîte Verte – Coopérative de Solidarité dans le cadre de ses démarches de partenariat avec les producteurs locaux et avec les différentes sources de subvention et de financement mis à sa disposition.

Adoptée.

12. Règlement concernant les fausses alarmes.
Point d'information.

13. Règlement concernant le bon ordre et la paix publique.

2013-07-4670

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement no. 2013-83 RÈGLEMENT CONCERNANT LE BON ORDRE ET LA PAIX PUBLIQUE, celui-ci étant consigné dans le Livre des règlements de la Municipalité de Milan.

Adoptée.

2013-07-4671

14. Période de vacances 2013 .
Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'approuver la période de vacances de 3 semaines pour la directrice générale à compter du 15 juillet et de 2 semaines pour tous les autres employés à compter du 22 juillet. 2013.

Adoptée.

15. Varia.

- Prendre des informations sur les installations de raccordement au réseau d'égout, pour vidanges des réservoirs d'eau usées des roulottes.
- Prévoir une entente pour la mise en place de la neige avec le futur dépanneur de Milan.
- Relancer Hydro pour l'enlèvement du poteau d'électricité près de la voie publique à la hauteur du garage municipal et du bureau de poste.

16. Correspondance.

- Semaine de la Municipalité du 2 au 8 juin 2013
- Mini Express sur les élus municipaux du Min. des Affaires Municipales
- Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur dans une municipalité.
- Conseils sur affichage public et la publicité commerciale et Les noms d'entreprise en français.

2013-07- 4672

17. Levée de la session ordinaire.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit levée.

Adoptée. (21 h 05).

Claude Turcotte, maire
sec.-très.

Noëlla Bergeron, d.g., sec-très

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente session. Certificat de crédit no : 2013-07